

Ecole Pierre Longue  
218 chemin Pierre  
Longue - Lancrans  
01200 VALSERHONE

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Du 14/03/2019**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. FERREIRA DE SOUZA, excusé			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY	X		
Maire : Christophe MAYET		X	
Conseillers municipaux : Marie PEREIRA, Catherine LEVRIER	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Adeline CAMPAGNOLA		X	
Anne-Laure CROS	X		
Aline RENAUDIN	X		
Sophie DUMARTIN	X		
Charline BEAUDET	X		
Solène VIGNON	X		
Isabelle DURQUET, AVS		X	
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Karine FRANCISCO	X		
Lucie COUDRY		X	
Patrick BARBE	X		
Marielle BERGERET	X		
Laureline SAINT-PIERRE	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : Nancy MOUGEL, Emilie BASTIEN	X		
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 14/03/2019  
Le président, directeur de l'école,  
Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY  
Signature

La secrétaire, Adjoint de direction,  
Charline BEAUDET  
Signature

**Le 14/03/2019**

**Heure de début : 18h00**

Ordre du jour :

1. Présentation du RASED
2. Effectifs de l'école
3. Projets et activités
4. Aménagements et équipements – Périscolaire
5. Remarques et questions des représentants des élèves
6. Remarques et questions des représentants de parents d'élèves

---

**Grève le 19 mars : 4 enseignants seront grévistes.**

Pour les parents qui sont dans l'impossibilité de garder leurs enfants, un service minimum sera assuré par le personnel communal.

### **1) Présentation du RASED**

**Le RASED est constitué de 2 personnes :**

**Nancy MOUGEL** : psychologue scolaire

**Emilie BASTIEN** : maîtresse spécialisée « E » (dominante pédagogie)

Ce RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté) se déplace sur plusieurs écoles et reçoit les parents d'élève sur l'école de Lancrans. Nous bénéficions de cette aide au même titre d'une quinzaine d'autres écoles mais nous avons la chance de pouvoir solliciter plus facilement leurs conseils lors de leur présence sur l'école. Lancrans est une antenne du RASED, celui-ci reste administrativement rattaché à Collonges.

Lancrans a participé au financement de cette installation. Les autres communes qui en bénéficient vont également être sollicitées pour partager ce financement qui permettra l'achat de matériels nécessaires pour les deux enseignantes spécialisées.

Ces enseignantes sont sollicitées par les enseignants.

### **2) Effectifs de l'école**

**Situation actuelle :**

Actuellement 117 élèves.

**Prévisions pour 2019 :**

125 élèves prévus en prenant en compte des départs prévus et l'arrivée de 20 petites sections.

Pour le moment, pas d'information officielle sur la mise en place de la réforme sur la maternelle.

La mairie a lancé des sollicitations auprès des familles pour se rendre en mairie inscrire les enfants de la commune nés en 2016. Nous attendons les semaines prochaines pour pouvoir affiner les demandes d'inscriptions effectives.

## 2) Projets et activités

- **Ateliers de Noël** : merci aux nombreux parents ayant participé à l'encadrement des différents ateliers. Ceux-ci ne seraient pas réalisables sans leur concours. Merci au Sou des écoles pour la visite du père Noël et pour lui avoir soufflé de bonnes idées de cadeaux. Merci pour cette implication et cette organisation.
- **Sorties ski/raquettes** : toutes les classes ont pu, grâce à la vive implication des enseignantes ainsi qu'au Sou des écoles, partir pour des activités raquettes et jeu de neige sur la station de Menthières. Coup de chapeau à l'équipe enseignante sur le choix de la semaine : excellentes conditions météorologiques ! Enseignantes, parents accompagnateurs, que nous remercions chaleureusement, ainsi que les enfants ont été ravis.
- **Piscine** : les CP et CE1/CE2 ont bénéficié cette année, comme l'an dernier, du « projet de bassin » rédigé entre l'Education Nationale et le centre Valséo, à destination du cycle 2. Nous adressons nos remerciements à la mairie de porter ce projet à sa réalisation en finançant l'ensemble des transports pour les 14 séances qui ont été réalisées cette année.  
Le projet est relancé par l'Education Nationale chaque année, le directeur sollicite ainsi la mairie pour l'an prochain. Avec un éventuel accord, il sera plus aisé de tenter de se positionner l'an prochain sur des créneaux moins « hivernaux ».
- **Journée intergénérationnelle** : le CCAS ayant été dissout, il n'est plus possible, dans tous les cas pour cette année, d'envisager un travail conjoint avec ce dernier. Néanmoins, l'équipe enseignante réfléchit à l'éventualité de proposer dans les semaines à venir une « demi-journée » avec les grands-parents. Le principe devra rester dans la même optique : partager des connaissances et pratiques différentes de celles utilisées actuellement, ouvrir les enfants sur l'échange entre générations, que rien de ce qui se fait aujourd'hui n'est apparu sans le concours de tous nos aînés.
- **Proposition de carnaval pour le mardi 9 avril** : petit décalage cette année avec le retour de vacances. Sans heurts avec les coutumes, il est prévu cette « journée en costume » le 9 avril prochain.
- **Projet bricolage** : pour les CE et CM, projet de fabrication de niche à oiseau dans le cadre des activités portant sur les objets techniques.
- **Projet école numérique** : nous avons pu procéder à l'installation de bornes wifi dans chaque classe. Ces bornes sont conformes à la réglementation, c'est-à-dire entièrement déconnectables grâce à un interrupteur. Elles sont activées seulement lors des séances nécessitant une connexion au réseau interne ou externe. Le projet de TBI est en cours de traitement auprès des équipes de VALSERHONE. La partie du projet financée éventuellement par l'éducation nationale est en attente de validation au ministère (ENIR : Ecole Numérique Innovante et Ruralité).
- **Projet cirque** : le projet « les arts du cirque » est en finalisation de rédaction pour la demande auprès de Monsieur l'inspecteur. Seul le planning précis des rotations de séances est à clarifier. L'organisation matérielle a été anticipée depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Nous remercions la mairie d'avoir accepté l'implantation du chapiteau sur le terrain stabilisé, de permettre la rectification de la voie d'accès pour permettre le passage du camion porteur du chapiteau. Nous remercions l'ensemble de l'équipe du Sou pour son implication dans les aspects matériels (implantation, nécessités sanitaires, assurance) et surtout financiers. C'est un projet très important de l'ordre de 16 000 euros.

### **Sur ce point, l'équipe enseignante souhaite adresser un message à l'attention de tous les parents d'élèves :**

Le sou des écoles vit par ses membres et tous ceux qui peuvent donner une petite fraction de leur temps. Un projet important tel que le cirque n'est possible que grâce à vous tous parents. Aussi, si nous sommes souvent un peu gênés par toutes les demandes de participations financières et/ou physiques qui vous sont adressées au cours de l'année, nous insistons sur le fait que ce sont vos aides qui permettent la réalisation de ces projets.

Ainsi, nous vous sollicitons en particulier et en avance pour une participation physique de parents pour des demi-journées de montage et démontage du chapiteau le week-end avant et après les 15 jours de présence de celui-ci (les 15 derniers jours d'école). Une communication précise sera faite très prochainement dans les cahiers de liaison. Sans votre aide, le Sou ne pourrait supporter les 4500 € de mise à disposition d'une équipe de monteurs en plus des 16 000 euros déjà débloqués pour ce projet. Nous comptons sur votre soutien.

#### 4) Aménagements et équipements

L'équipe enseignante tient à remercier l'équipe municipale pour le travail qui a été préparé pour que les services de Valserhône se mettent en place rapidement dès le début d'année. Nous en sommes témoins de par la volonté de chacun des élus et des équipes de Valserhône de prendre en compte toutes nos demandes. Concrètement, le projet numérique continue d'être soutenu à la fois par Lancrans et Valserhône, les problèmes de chauffage côté maternelle semblent avoir été solutionnés, les montages d'étagères et support pour chaussons ainsi que l'évolution et le remplacement des éclairages internes et externes ont été effectués rapidement et avec un vrai souci de questionnement sur l'adéquation besoins/économie/maintenance.

Nous avons donc pour le moment, peu de demandes spécifiques hormis la remise en route de l'eau chaude dans la petite cuisine et, à suivre, la clarification du système téléphonique : bien que fonctionnel, le paramétrage de certains postes et le renvoi du poste de direction est à revoir.

- **Bus** : il semble que le bus ait souvent des problèmes de retard le matin suivant le chauffeur. La mairie va contacter le transporteur.

Concernant les stationnements gênants (notamment sur la place réservée au bus), la police municipale de Valserhône pourra être présente pour verbaliser ces manquements.

#### 5) Remarques et questions des représentants des élèves

1. Il y a beaucoup de gaspillage de nourriture à la cantine selon les élèves. N'y aurait-il pas moyen de mettre en place un système d'utilisation de ces excédents (compost, ...) ?  
**Ecole** : Un compost au sein de l'école existe déjà. Il pourrait être utilisé par le service de restauration de l'école. Les enfants pourront également être sensibilisés au gaspillage.  
**Mairie** : La capacité du compost extérieur ne sera pas suffisante mais nous pouvons fournir un second compost pour le restaurant scolaire.
2. Certains élèves souhaitent pouvoir avoir plus de légumes à la cantine. De même, ils pensent parfois que les plats ne sont pas assez salés ? Y a-t-il quelque chose de possible pour ces deux points ?  
**Mairie** : La teneur en sel est réglementée, on ne peut saler davantage les plats. Pour le supplément en légumes, la question sera posée au prestataire.
3. Serait-il possible de mettre en place un bac à sable pour les petits ?  
**Ecole** : Pour des mesures d'hygiène, l'installation d'un bac à sable semble compliquée.
4. Nous manquons de cordes et de ballons dans la cour. Serait-il possible d'avoir un peu plus de ces matériels ?  
**Ecole** : L'équipe enseignante fera rapidement le point sur le matériel à disposition des élèves et sur les éventuels manques.

## Remarques de la direction.

Quelques questions supplémentaires de ce type, à destination donc de l'équipe enseignante, ont été posées par les élèves et montrent ainsi leur bonne volonté et celle de ces nouveaux « délégués » cette année, de participer à la vie et à l'amélioration de leur école. Nous organiserons à l'avenir le calendrier nos réunions d'équipe enseignante afin de pouvoir avoir le temps de présenter nos réponses aux questions des élèves. Les questions retenues, ainsi que leurs réponses apparaîtront ainsi dans le compte-rendu du conseil d'école.

Ainsi, malgré l'absence des représentants d'élèves au conseil d'école, il est prévu que leur voix soit entendue lors de cette réunion.

## 6) Remarques et questions des représentants de parents d'élèves

1. Est-il possible de remédier aux problèmes techniques pour payer les factures via internet ?

**Mairie** : Cela a été effectué. Il faut se rendre sur tipi pour payer via internet.

2. Suite à la nouvelle Commune Valserhône, aura-t-on un impact sur l'organisation et la facturation de la cantine ? En somme, allons-nous nous calquer sur le système de Bellegarde ?

**Mairie** : Nous ne pouvons répondre actuellement à la question. Nous faisons actuellement un état des lieux avec l'ensemble des communes. Aucune décision n'a encore été prise. Nous souhaiterions harmoniser mais sommes actuellement en interrogation avec Bellegarde.

Une décision a cependant déjà été prise dans cette volonté d'harmonisation : tous les enfants des Alpades iront à l'école René Rendu (Coupy, Bellegarde sur Valserine) sauf ceux déjà scolarisés à Lancrans.

3. Problèmes d'affichage et donc d'utilisation lors de la connexion au portail famille via les smartphones :

**Mairie** : L'affichage du logo prend beaucoup de place sur les smartphones mais adapté sur les ordinateurs. Nous avons appelé le prestataire mais il n'y a pas de possibilité d'évolution. Lorsque vous vous connectez via un smartphone, d'utiliser la version mobile. L'affichage est alors adapté à la taille de l'écran.

Lorsque vous vous connectez le message suivant apparaît : « Est-ce que vous souhaitez utiliser la version mobile ? ». A cette étape, cochez « oui ».

4. Inscription aux services périscolaires pour plusieurs enfants.

**Mairie** : Nous comprenons qu'il est très contraignant lorsque nous avons plusieurs enfants à inscrire de devoir le faire un par un. Il serait bien plus facile de pouvoir le faire en une seule fois. Ceci nous avait déjà été demandé par certains parents. Nous avons donc déjà alerté Berger Levrault à ce sujet en novembre.

Nous les avons de nouveau contactés et nous avons insisté sur le fait que c'était une demande de nombreux parents. Ils en ont bien pris note (et avaient bien la trace de notre précédente demande) mais nous ont précisé que pour l'instant ce n'était toujours pas possible.

5. Si un élève n'est pas inscrit à la cantine (par erreur), les parents sont-ils prévenus ?

**Mairie** : Pour les problèmes de réservation ou non à la cantine :

Vous devez inscrire vos enfants aux services périscolaires sur le portail famille avant le jeudi midi pour la semaine suivante. Si vous dépassez ces délais, l'inscription sera automatiquement refusée.

Il vous appartient ensuite de vérifier que vos réservations sont acceptées et prises en compte.

Même si vous faites des réservations sur de longues périodes, vous devez vérifier de temps en temps que les réservations sont correctes.

Lorsque des enfants restent à la cantine sans être inscrits et que ce problème perdure sur plusieurs jours, les agents remontent l'information à Fabienne en mairie. A ce moment-là, Fabienne, après vérification, enverra un mail aux parents pour les en informer en vue de régulariser la situation.

Reste à charge aux parents de vérifier s'ils avaient bien fait l'inscription aux bonnes dates et dans les délais. Et surtout d'inscrire leurs enfants.

Si vous avez des soucis pour effectuer vos réservations ou autre, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions vous aider.

**Aucun membre du conseil n'ayant d'autre point à aborder, le conseil est clos à 19h50.**